

Enjeu thématique 4.3. - Préserver la biodiversité et conserver les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides

<u>Actions</u>	<u>Illustration /commentaires</u>
Soutenir économiquement les pratiques agricoles adaptées aux zones humides, sans aucun rejet ni prélèvement	Plan d'adaptation au CC Rhône-Méditerranée
Maintenir la vie dans les sols	Natureparif Maintenir la vie dans les sols.
Restaurer les haies	Plan d'adaptation au CC Rhône-Méditerranée (obj : +1%/an d'ici 2030) Normandie Etude artelia, Bourgogne, programme Noé. PCEAT Baie de Somme : Encourager le maintien et le développement des haies et alignements à base d'essences locales
Poursuivre la réduction des émissions de substances toxiques (urbaines et industrielles) et la réduction de l'usage des pesticides (agricoles et non agricoles) et des nitrates pour préserver la résilience des milieux aquatiques	Plan d'adaptation au CC Rhône-Méditerranée PCET Seine – Eure agriculture bio, orientation vers le zéro-phyto. FNAB l'agriculture bio entraine un taux de fuites en nitrates réduits
Favoriser la ripisylve pour limiter l'échauffement des eaux superficielles	SDAGE (D2.16) Plan d'adaptation au CC Rhône-Méditerranée
Définir une stratégie foncière pour la préservation des zones humides, notamment sur le littoral pour pouvoir anticiper les effets de l'augmentation du niveau marin	Conseil scientifique
Favoriser les rejets d'EU traitées et les rejets d'EP vers les ZH arrières littorales: recharge hydrique de ZH « déshydratée » et /ou asséchée et effet tampon de ces ZH pour un abattement bactérien de ces EU et/ou EP en vue de préserver des zones usage littorales.	Agence SN
Eviter les projets portant atteinte aux zones humides et à leur bassin d'alimentation hydrologique. En l'absence de solution d'évitement ou de réduction des impacts d'un projet, accroître l'exigence de compensation sur les zones les plus vulnérables au changement climatique	Plan d'adaptation au CC Rhône-Méditerranée
Maintenir les surfaces de prairies, voire les augmenter dans les secteurs à enjeux (zones humides, zone d'expansion des crues...)	SDAGE (D2.19) Plan d'adaptation au CC Rhône-Méditerranée PCEAT Baie de Somme (Picardie) : Mobiliser les dispositifs en faveur du maintien des prairies
Développer les formes d'agriculture favorables à la biodiversité cultivée et sauvage	Plan d'adaptation au CC Rhône-Méditerranée
Renforcer la trame verte et bleue sans négliger en parallèle le développement de « micro-réservoirs » de diversité au fur et à mesure des opportunités	Plan d'adaptation au CC Rhône-Méditerranée PCEAT Paris (lutte contre les îlots de chaleur urbains) PCEAT Seine et Marne (Conforter les trames vertes et bleues en développant des espaces de nature en ville aux abords des villes, dans les territoires urbains et ruraux : pour limiter l'imperméabilisation, favoriser les milieux « régulateurs ») PCET Seine – Eure (création de trames vertes et bleues et sensibilisation à la gestion différenciée) HAROPA renforcement trame verte et bleue Cohérent avec le SRCE Ile de France CESER Centre : facilitation du déplacement des espèces, connectivité des milieux, création de zones « tampons », renforcement de la trame verte et bleue

Favoriser le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques afin de les rendre plus robustes et résilients face au changement climatique en levant les obstacles à la continuité, en développant la ripisylve dès que possible, en limitant l'érosion des sols, en développant les infrastructures écologiques, en limitant les polluants toxiques	Conseil scientifique, ONEMA (séminaire Eau & climat, N. Poulet) <i>Cohérent avec le SRCE Ile de France</i>
---	---

4.3.4 Connaissances & suivi complémentaires à acquérir

<u>Actions</u>	<u>Illustration /commentaires</u>
Développer une stratégie sur les réservoirs biologiques spécifiques au bassin SN adaptée aux impacts projetés du CC.	Conseil scientifique